



## CONTEXTE ET PROBLÉMATIQUE

A Genève comme dans le reste du monde, nos sociétés sont en pleine transformation. Depuis le début de la crise sanitaire, la jeunesse porte une attention particulière à ces évolutions, afin de s'assurer qu'elles permettent la construction de sociétés plus tolérantes, justes et respectueuses des droits humains. Les défis et opportunités sont nombreux.

Pratiques de surveillance et répression ont malheureusement fait résurgence dans de nombreux pays. Les défenseur-se-s des droits humains sont chaque jour un peu plus menacé-e-s<sup>1</sup>, et l'espace civique a été considérablement réduit. De la Suisse aux Etats-Unis, en passant par le Zimbabwe, le Chili ou Hong-Kong, le droit à la manifestation, en guise d'exemple, a été considérablement réprimé<sup>2</sup>.

### Quel espace pour les jeunes dans tout cela ?

En août 2020, l'Organisation Internationale du Travail publiait une étude « Les jeunes et le Covid-19 : impacts sur les emplois, l'éducation, les droits et le bien-être mental » démontrant que « les effets de la pandémie sur les jeunes sont systématiques, profonds et disproportionnés. Ils sont particulièrement sévères pour les jeunes femmes, les plus jeunes, et les jeunes des pays à faible revenu. Les jeunes sont préoccupés pour leur avenir et leur place dans la société. »<sup>3</sup>

De plus en plus isolé-e-s, les jeunes se retrouvent en pleine rupture. Alors qu'ils sont chaque jour plus intéressé-e-s par la politique et leur capacité à opérer un changement social<sup>4</sup>, leur situation en 2021 les rend vulnérables, et à la fois d'autant plus désireux-se-s de contribuer à la construction de sociétés plus durables et égalitaires. Ils se sentent malheureusement peu inclu-e-s dans les espaces de discussions et de prise de décision depuis le début de la crise, et souhaiteraient pouvoir partager leurs idées novatrices et respectueuses des droits humains et de l'environnement.<sup>5</sup>

1

<https://www.amnesty.ch/de/themen/coronavirus/dok/2020/menschenrechtsverteidigerinnen-von-amnestien-ausgeschlossen/final-hrds-and-covid-briefing.pdf>

2

<https://reliefweb.int/report/world/civic-freedoms-under-threat-during-covid-19-pandemic-snapshot-restrictions-and>

<sup>3</sup> [https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed\\_emp/documents/publication/wcms\\_753058.pdf](https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/documents/publication/wcms_753058.pdf), p.2

<sup>4</sup> Voir :

- Koffel, C. (2003). Globalisation of Youth Activism and Human Rights. In J. Arvanitakis (Ed.), *Highly Affected, Rarely Considered: The International Youth Parliament Commission's Report on the Impacts of Globalisation on Young People* (pp. 117–127). International Youth Parliament, Oxfam (IYP).
- de los Angeles Torres, M. (2007). Youth Activists in the Age of Postmodern Globalization: Notes from an Ongoing Project. *Children, Youth and Environments*, 17(2), 541–562.
- O'Brien, K., Selboe, E., & Hayward, B. M. (2018). Exploring youth activism on climate change: Dutiful, disruptive, and dangerous dissent. *Ecology and Society*, 23(3), 42.

5

<https://reliefweb.int/report/world/civic-freedoms-under-threat-during-covid-19-pandemic-snapshot-restrictions-and>

Face à leurs écrans pour étudier et/ou maintenir le lien social, les jeunes sont socialement isolé·e·s, fortement entravé·e·s dans la construction de leur identité, et partiellement privé·e·s d'éducation. Dépourvu·e·s d'accès à l'apprentissage non-formel ou informel, les jeunes se retrouvent limité·e·s dans leurs possibilités de renforcer leurs connaissances et compétences, et de pouvoir devenir et être reconnu.e.s comme des acteur·rice·s de changement.

Cette conjoncture appelle donc à un examen de la situation des droits économiques, sociaux et culturels des jeunes. Comment le/la jeune peut-il/elle se projeter en tant qu'agent·e économique et agir aujourd'hui pour un monde de demain plus juste et inclusif ? Dans quelles mesures le confinement et le climat anxigène inhérent à la crise socio-sanitaire ont remis en question le droit à la santé des jeunes ? Privé·e·s d'échanges sociaux et culturels, comment les jeunes ont-ils/elles réussi à construire leur identité et assurer leur développement personnel ?

Pour tenter de répondre à ces questions, le Codap et le CIFDHA proposent de traiter de cette thématique durant cette année 2021. Ainsi, dans les espaces d'échanges, de formations et d'implémentation de projets en faveur de sociétés respectueuses des droits humains, les jeunes seront à même de formuler des réponses et proposer des idées de projet novatrices pour répondre à leur réalité sociétale.

## COD'ACTION PLAIDOYER INTERNATIONAL

Formation d'une dizaine de jours en ligne, le Cod'Action plaidoyer international favorise un apprentissage qui se veut éminemment pratique. C'est l'occasion pour les participant·e·s de récapituler la théorie étudiée en ligne sur la [plateforme E-Codap](#) (anciennement le Forum des Droits Humains), de bénéficier d'une base commune en gestion de projet, en stratégie de communication et de financement, avant de **perfectionner leurs acquis en matière de droits fondamentaux, sous le prisme du système des Nations unies** (fonctionnement de l'organisation et de ses organes, rédaction de rapports, etc.).

L'ensemble de ces thématiques est exercé par le biais de divers ateliers aux **techniques d'apprentissage non formel variées**. Les exercices pratiques sont donc de mise : jeux de rôle, mise en situation, partage d'expériences, ou encore simulation. Sous réserve des contraintes sanitaires obligeant à opter pour le format en ligne, dans la version classique du CAPI, le Codap profite de la venue à Genève des participant·e·s pour visiter une ou plusieurs entités des Nations unies.

La particularité et plus-value du CAPI ? Chaque participant·e vient avec une **idée de projet ou d'action** qu'il souhaiterait mettre en place afin de répondre à une préoccupation en matière de protection des droits humains. Durant la formation, un temps important est accordé au développement de ces projets. Pour mener à bien la réalisation de leurs projets respectifs, ces jeunes sont accompagné·e·s par **l'équipe du Codap** et par des **expert·e·s indépendant·e·s** actif·ive·s dans le domaine des droits humains, dans la Genève internationale et/ou les pays d'origine des participant·e·s (Europe de l'Est, Afrique du Nord, Afrique de l'Ouest).

Formation à caractère bienveillant, le CAPI s'adresse donc à des **jeunes engagé·e·s pour la promotion et la protection des droits humains**. Iels y trouveront un cadre d'apprentissage favorisant les échanges entre pairs, permettant les débats d'idées et les dialogues constructifs. Iels verront leurs connaissances et compétences renforcées et en ressortiront avec un projet en main, prêt·e·s à l'action dans leur pays respectif.

### Les 5 plus-values du Cod'Action plaidoyer international :

- ❖ L'appropriation des outils de plaidoyer en matière de droits humains via une méthodologie s'appuyant sur l'apprentissage non-formel
- ❖ La familiarisation avec une thématique d'actualité et répondant aux préoccupations actuelles des jeunes engagé·e·s dans le domaine des droits humains
- ❖ La constitution d'un réseau de jeunes et d'expert·e·s engagé·e·s dans le domaine des droits humains au niveau local, régional, et international
- ❖ Un projet porté de bout en bout par des jeunes et mis sur pied pour des jeunes, ayant prouvé sa pertinence et son impact sur la durée

- ❖ Un accompagnement des participant·e·s dans le développement de leur projet pendant et suivant la formation

## Thématique & Projet-lauréat

Au vu de la conjoncture actuelle, le Codap propose **une édition 2021 du CAPI traitant des droits économiques, sociaux et culturels des jeunes**. Il est donc attendu que les jeunes candidat·e·s proposent de monter un projet permettant de traiter de cette problématique dans leur contexte.

Tu trouveras plus d'informations concernant la formation et la thématique sur [la note conceptuelle](#).

De plus, afin d'accompagner davantage les participant·e·s dans la phase d'implémentation et concrétisation de leur projet, **le Codap met à concours un prix pour le projet le plus pertinent développé lors de la formation**. Sélectionné par un jury d'expert·e·s, ce projet recevra un prix d'un montant de 1'000 CHF permettant la mise en place du projet, ainsi qu'un « appui-pays ». L'appui-pays consiste en une visite sur place de l'équipe du Codap et du Centre d'Information et de Formation en matière de Droits Humains en Afrique (CIFDHA) visant à appuyer l'équipe lauréate à la mise en place du projet avant la fin de l'année 2021. Ceci est réalisé au moyen de sessions de travail interne, ainsi qu'au travers de rencontres avec de potentiel·le·s partenaires stratégiques et financier·ère·s. Ces deux éléments permettront de soutenir les lauréat·e·s dans la mise en œuvre de leur projet afin de garantir sa bonne implémentation et l'atteinte de leurs objectifs. Parce qu'elles sont déjà présentes sur le terrain, les associations partenaires du Codap et du CIFDHA sont les acteurs incontournables pour appuyer les jeunes dans la réalisation de leurs projets à ce stade. Le Codap quant à lui vient les appuyer dans ce processus, sans pour autant se substituer à elles.

## Conditions et procédures d'inscription

### **Public cible :**

Cette formation s'adresse aux jeunes entre 15 et 30 ans, engagé·e·s dans une organisation, un mouvement ou un collectif actif en Europe, Afrique du Nord ou Afrique de l'Ouest dans la promotion et la défense des droits fondamentaux.

**Date et lieux :** le CAPI aura lieu du 26 août au 5 septembre. Alors que la formation a normalement lieu à Genève, son format reste encore incertain étant donné les conditions sanitaires particulières que nous vivons.

**Procédure d'inscription :** Merci de lire attentivement !

La première étape consiste à remplir le formulaire d'inscription. Ce dernier doit être complété d'ici au **15 juin**. Tu le trouveras en cliquant sur le lien suivant : <https://www.codap.org/wp/formulaire-dinscription-au-capi-2021/>

La seconde étape consiste en la formation en ligne E-Codap. La réalisation des 6 modules en ligne disponibles est obligatoire et fait partie des critères de sélection à la participation au CAPI. Celle-ci devra être réalisée d'ici **au 22 juin**. Tu la trouveras en cliquant sur le lien suivant : <http://capi.codap.org/>.

Une fois que tu as rempli ton inscription au CAPI, nous t'enverrons par e-mail tes identifiants ainsi que ton mot de passe pour que tu puisses accéder à notre plateforme pour suivre les cours d'E-learning. Merci de patienter : l'envoi des identifiants peut prendre quelques jours.

Pour toutes questions, merci de les adresser à [sandrine@codap.org](mailto:sandrine@codap.org).